



Acquisition de la nationalité française pour un Malgache

Par **Besac**, le 12/05/2016 à 17:06

Bonjour,

Mon beau-père a-t-il une chance d'obtenir la nationalité française ? Il est né à Madagascar mais ses deux parents avaient une carte d'identité de citoyen français. Pour son père, la carte d'identité de citoyen français a été délivrée le 5 août 1960, pour sa mère à la même date. Il a une formation d'ingénieur chimiste et il est âgé d'une soixantaine d'années.

Pouvez-vous me dire quelle est la procédure à suivre ?

Je vous en remercie à l'avance

Par **youris**, le 12/05/2016 à 17:19

cela fait 4 fois que vous posez la même question à laquelle j'ai répondu la première fois. je ne peux que vous inviter à consulter le lien du consulat général de France à Tananarive, indiqué dans mon premier message :

salutations

Par **Besac**, le 12/05/2016 à 18:19

Sincère merci pour votre réponse. Pouvez-vous, svp, faire en sorte que le lien soit actif, si c'est possible bien sûr. Bonne soirée